

**Avis aux actionnaires et au public**

**SICAV TRESOR**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001

Portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif

Parue au JORT N° 59 DU 24 juillet 2001

**Agrément du Ministère des Finances du 29 octobre 1996**

**Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba –Tunis**

**Avis aux actionnaires et au public**

**Modification des rémunérations du gestionnaire et du dépositaire  
de SICAV TRESOR**

SICAV TRESOR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que conformément à la décision de son Conseil d'Administration réuni en date du 18 mars 2010, il a été décidé de :

- ▶ Baisser la rémunération du gestionnaire payée en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT de 0,30% à 0,15% en TTC l'an.
- ▶ Porter la rémunération du dépositaire payée en faveur de la BIAT de 0,20% à 0,35% en TTC l'an.

Cette modification entrera en vigueur trois jours ouvrables après la publication de cet avis.